

05 juil 2013 -20:18

Appartient à Conseil des ministres du 5 juillet 2013

Sécurité supplémentaire pour l'ambassade de Tripoli

Le Conseil des ministres a décidé de répondre positivement à la demande du SPF Affaires étrangères d'augmenter l'effectif du détachement d'agents de sécurité pour l'ambassade belge de Tripoli en Libye.

Suite à l'insécurité croissante à Tripoli, quatre militaires supplémentaires seront déployés pour la protection de l'ambassade. Ceux-ci viendront se joindre aux six militaires déjà en place (voir décision du Conseil des ministres du 19 avril 2013).

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier ministre et ministre de la Défense
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 550 28 11
<http://www.mil.be>

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>